



Conditions générales et particulières de vente des activités au ValJoly

La société VERT MARINE a la charge de la gestion de la Station touristique du ValJoly par un contrat de délégation de service public. Conformément au contrat de délégation de service public, la société VM59132 s'est substituée à la société Vert Marine pour l'exploitation de cet équipement.

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

D'une part la société VM59132, au capital de 8 000 €, ayant son siège situé à la Station touristique du ValJoly, Maison du ValJoly, 59132 Eppe Sauvage – France.

Et

D'autre part par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet <https://marketplace.awoo.fr/465> accessible depuis le site internet <https://www.valjoly.com> dénommée ci-après « l'acheteur ». Ou toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat directement en caisse à la Station touristique du ValJoly.

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur concernant l'achat de services effectué sur le site internet du vendeur pour des prestations de services proposées à la Station touristique du ValJoly via l'adresse suivante : <https://marketplace.awoo.fr/465> accessible également via le site internet <https://www.valjoly.com> et / ou pour tout achat directement en caisse à la Station touristique du ValJoly.

En commandant sur le site ou en caisse, l'acheteur s'engage à respecter sans aucune restriction ni réserve, les clauses des présentes conditions générales et toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt du vendeur et de ses usagers.

Le vendeur se réserve la faculté d'adapter ou de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. En cas de modification, les conditions générales de vente sont celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990



Article 2 – Caractéristiques des biens et des services proposés

Les services proposés par le vendeur sont ceux figurant à l'adresse suivante : <https://marketplace.awoo.fr/465> accessible également via le site internet <https://www.valjoly.com> et celles disponible en caisse à la Station touristique du ValJoly. Ils sont proposés dans la limite des entrées ou des séances disponibles. D'autres activités sont également disponibles à la vente directement sur la station touristique du ValJoly.

La plupart des services proposés sont dépendant des conditions climatiques. Il est possible que les services commandés en amont soient indisponibles lors de la venue du client sur le site. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra également être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage et via les réseaux sociaux. Par ailleurs, des fermetures pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

Ces indisponibilités temporaires du a des intempéries ou à des évènements particuliers tel que la maintenance des équipements et sans s'y réduire ne pourront donner lieu à un remboursement. Dans l'éventualité d'une indisponibilité d'un service avec réservation de créneaux horaire et/ou d'abonnement le vendeur s'engage dans ce cas au remboursement ou à un report des séances concernées.

Le vendeur invite l'acheteur à se reporter à la description précise du service et à ses conditions générales d'utilisation afin d'en connaître les caractéristiques précises.

Article 3 – Règlement, sécurité, hygiènes et responsabilité

La Station touristique du ValJoly attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques. Ceux-ci sont donc déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique. N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive. Pour les abonnements comprenant une activité de fitness, l'abonné s'engage à remettre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive dès avant la 1ère séance et devra le renouveler au minimum tous les deux ans.

La Station touristique du ValJoly se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité des utilisateurs et les conditions d'hygiène.

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990



Les utilisateurs s'engagent à respecter le règlement général de la station ainsi que le règlement et les conditions générales d'utilisation spécifique à chaque service utilisé. Ceux-ci sont disponibles sur le descriptif détaillé de l'activité concernée ou à la Maison d'accueil du ValJoly.

La responsabilité de la station touristique du ValJoly ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

La station touristique du ValJoly ne fait pas l'objet de surveillance, les visiteurs et utilisateurs sont responsables de leurs affaires personnelles et ceux même lors de la pratique des activités. La station touristique du ValJoly ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de pertes d'effets personnels.

Article 4 – Prix

Les prix des services proposés par le vendeur sur le site de la Station touristique du ValJoly sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Les tarifs sont fixés par VM59132. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Toutefois, les services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de votre commande.

Article 5 – Commande

Les commandes ont lieu via le site internet <https://www.valjoly.com> ou directement à l'adresse suivante : <https://marketplace.awoo.fr/465>. L'acheteur déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer des achats sur le site.

Bien que la majorité des services en vente sont valables 180 jours à compter du paiement de la commande, le vendeur invite l'acheteur à se reporter à la description précise de chacun des services, à leurs conditions générales d'utilisation et à leurs durées de validités respectives.

Dans tous les cas, l'acheteur qui souhaite acheter un service doit obligatoirement :

- S'identifier avec toutes les coordonnées et éventuellement fournir les justificatifs demandés ;
- Ajouter dans son panier toutes les références des services choisis en vérifiant leurs conditions ;
- Valider sa commande après l'avoir vérifiée et avoir corrigé les éventuelles erreurs ;
- Effectuer le paiement dans les conditions prévues ;
- Confirmer sa commande et son règlement.

La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990



L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Le vendeur communiquera à l'acheteur par email la confirmation de sa commande enregistrée.

Article 6 – Délai de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de l'acceptation de l'offre de prestation de service pour exercer son droit de rétractation auprès du vendeur sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité à l'adresse suivante : VM59132, Station touristique du ValJoly, Maison du ValJoly, 59132 Eppe Sauvage - France.

Toutefois, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les prestations de services dont l'exécution a commencé avec l'accord de l'acheteur avant la fin du délai de quatorze jours. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des services achetés sera remboursé.

En outre le droit de rétractation ne s'applique pas aux « prestations [...] de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée », conformément aux dispositions de l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation. En conséquence le remboursement ou échange n'est pas applicable aux prestations avec créneaux datées.

Article 7 – Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : VM59132, Station touristique du ValJoly, Maison du ValJoly, 59132 Eppe Sauvage - France.

Par ailleurs, la Commission Européenne a mis en place une plateforme gratuite de règlement extrajudiciaire des litiges en ligne. En vue du règlement d'un litige avec un professionnel, les consommateurs disposent de la faculté de recourir à une médiation par le biais de cette plateforme européenne, qu'ils soient situés sur le sol national ou sur celui de l'Union Européenne. Cette plateforme est disponible sous le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

Article 8 – Paiement

Article 8.1 – Informations sur les moyens de paiement

Le prix facturé à l'acheteur est le prix indiqué sur la confirmation de commande. Le prix des services est payable :

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990



- Soit au comptant au jour de la commande effective par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express, autres cartes bleues) via un site sécurisé.
- Soit par prélèvement sur une carte bancaire, via le prestataire de solution de paiement en ligne. Dans le cas d'un abonnement, le paiement s'effectuera à terme échoir, lors de la souscription de l'abonnement puis mensuellement à date fixe jusqu'à résiliation de l'abonnement.
- Soit par espèces mais uniquement dans le cadre d'un achat en caisse sur la Station touristique du ValJoly.
- Soit par Chèques vacances ANCV ou ANCV Connect avec des modalités de remboursement spécifiques précisés dans l'article 8.2 ci-après.

La commande validée par l'acheteur ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement concernés auront donné leur accord. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur sera prévenu par courrier électronique.

Le site internet du vendeur fait l'objet d'un système de sécurisation avec une authentification par login et mot de passe.

Article 8.2 – Non-remboursement des règlements par ANCV et ANCV Connect

Les règlements effectués via ANCV Connect restent définitivement acquis à l'établissement et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement, même en cas d'annulation justifiée, de résiliation d'abonnement ou de force majeure.

Le remboursement éventuel ne pourra porter que sur la partie réglée par un autre moyen de paiement (carte bancaire, virement, etc.).

Article 9 – Abonnement et résiliation

9.1 Durée et prix

L'abonnement prend effet à compter de l'inscription et du paiement des droits d'entrée et du mois en cours. L'abonné aura la faculté de mettre fin à tout moment à la période reconduite moyennant un préavis de 30 jours fin de mois, envoyé par lettre recommandée avec AR à la Station touristique du ValJoly, Maison du ValJoly, 59132 Eppe-Sauvage, France. Le paiement de l'abonnement se fait selon le tarif en vigueur affiché à l'accueil de l'équipement au jour de la souscription.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés moyennant un préavis de 30 jours. Toute interruption du règlement du prix de l'abonnement non justifiée par l'un des motifs évoqués au présent contrat autorisera la station

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990



touristique du ValJoly à entamer toute procédure de recouvrement. En cas de rejet de prélèvement, l'abonné sera redevable envers le ValJoly des frais bancaires inhérents à ce rejet. L'abonnement est incessible, intransmissible et strictement personnelle.

En complément des autres conditions, une fermeture technique occasionnant la fermeture du Centre Aquatica du ValJoly aura lieu chaque année. L'abonné réserve ses prestations en connaissance de cause de cette rupture de service temporaire et de l'indisponibilité des services inclus dans son abonnement pendant cette période.

9.2 Résiliation à l'initiative de l'abonné

Dans le cas d'un achat d'abonnement avec engagement, ce dernier pourra être résilié avant son terme, à la demande de l'abonné par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les cas suivants sur présentation obligatoire d'un justificatif :

- pour cause de maladie interdisant la pratique du sport ou d'hospitalisation imprévue.
- pour cause de déménagement pour mutation professionnelle.

La demande de résiliation devra être effectuée dans un délai de 15 jours suivants la survenance d'un des cas énoncés ci-dessus. Si l'abonné respecte l'intégralité des conditions énoncées ci-avant, la station touristique du ValJoly procèdera au remboursement de son abonnement annuel au prorata temporis. Dans le cas d'un achat d'abonnement sans engagement pourra être résilié à la demande de l'Abonné, moyennant un préavis de 30 jours envoyé par lettre recommandée avec AR à la Station touristique du ValJoly. La cessation du contrat se fera 30 jours fin de mois après la réception de la lettre recommandée avec AR. Les frais d'adhésion restent acquis par la Station touristique du ValJoly. En cas de réabonnement à la suite de cette résiliation, de nouveaux frais d'adhésion seront dus.

L'Abonné devra, à l'expiration de son préavis, restituer sa carte d'abonnement.

9.3 Résiliation à l'initiative de la station touristique du ValJoly

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par la station touristique du ValJoly après l'envoi d'un courrier recommandé avec AR en cas de non-paiement total ou partiel de l'une quelconque des échéances contractuelles.

L'abonnement pourra être résilié de plein droit immédiatement après constat par deux membres du personnel de la station touristique du ValJoly pour les motifs suivants :

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990



- En cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement ;
- En cas d'attitude agressive, violente ou contraire aux bonnes mœurs ;
- En cas de prêt à toute autre personne de sa carte.

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec AR. Toute résiliation à l'initiative du Centre aquatique entraînera l'interdiction d'accès à l'abonné. L'abonné devra alors restituer sa carte d'abonnement.

L'abonnement pourra également être résilié et / ou suspendu de plein droit par la station touristique du ValJoly : En cas de fermeture de l'équipement pour cause de travaux rendant impossible la poursuite du contrat d'abonnement ; En cas de force majeure.

Dans ces deux derniers cas, l'abonné se verra remboursé son abonnement au prorata temporis. Le ValJoly pourra également résilier le contrat moyennant un préavis de 30 jours fin de mois envoyé par lettre recommandée avec AR.

Article 10 – Traitement des données personnelles

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM59132. Elles sont indispensables pour l'enregistrement et le suivi de la commande. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de jusqu'à 5 ans à compter de la commande. Toutefois, ce délai est porté jusqu'à 10 ans lorsque la commande porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret.

Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : infos@valjoly.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : VM59132, Station touristique du ValJoly, Maison du ValJoly, 59132 Eppe Sauvage – France ; à l'attention du Délégué à la Protection des Données. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 11 – Archivage

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990



Conformément à la législation en vigueur, lorsque le contrat porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret, le vendeur assure la conservation de l'écrit qui le constate pendant un délai déterminé par ce même décret et en garantit à tout moment l'accès à son cocontractant si celui-ci en fait la demande.

Article 12 – Règlement des différends

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la convention de mise à disposition, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. Faute de résolution amiable, le différend sera porté devant le tribunal compétent.

Station Touristique du ValJoly

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@valjoly.com
03 27 61 83 76

VM59132

Maison du ValJoly
59132 EPPE-SAUVAGE
contact@vert-marine.com
03 27 61 83 76

SAS au Capital de 8000 €
RCS VALENCIENNES 879 118 990 00016
N° TVA Intracommunautaire :
FR FR 23 879 118 990